Rénovation énergétique





Le Groupe Profire est un consortium d'entreprises lyonnaises spécialisé dans la rénovation énergétique et l'installation de centrales de production d'électricité pour les particuliers et les professionnels. Il a été créé en 2016 et est composé de deux entreprises : Profire Bâtiment pour l'installation d'isolations et Profire Génie Climatique pour l'installation de chauffage et d'énergies renouvelables.

Profire est l'acronyme de PROJET FINANCEMENT REALISATION

Notre objectif est de vous accompagner à chaque étape de vos projets : **auditer** votre habitation, **identifier** vos besoins, **trouver** les financements adaptés, assurer la réalisation et le suivi des travaux (aides, partenaires financiers, montage ECO PTZ...).

Nos engagements:

- Des installations réalisées par nos équipes de poseurs sans sous-traitants.
- Une qualité d'exécution et un service après-vente qui répondent aux attentes de nos clients.
- Un reste à charge maîtrisé.

MAISON PROFIRE est un concept d'habitation écoresponsable pour une consommation d'énergie optimisée, une production d'énergie renouvelable et un niveau limité d'émissions de gaz à effet de serre.



GO vers l'indépendance énergétique avec "MAISON PROFIRE"...

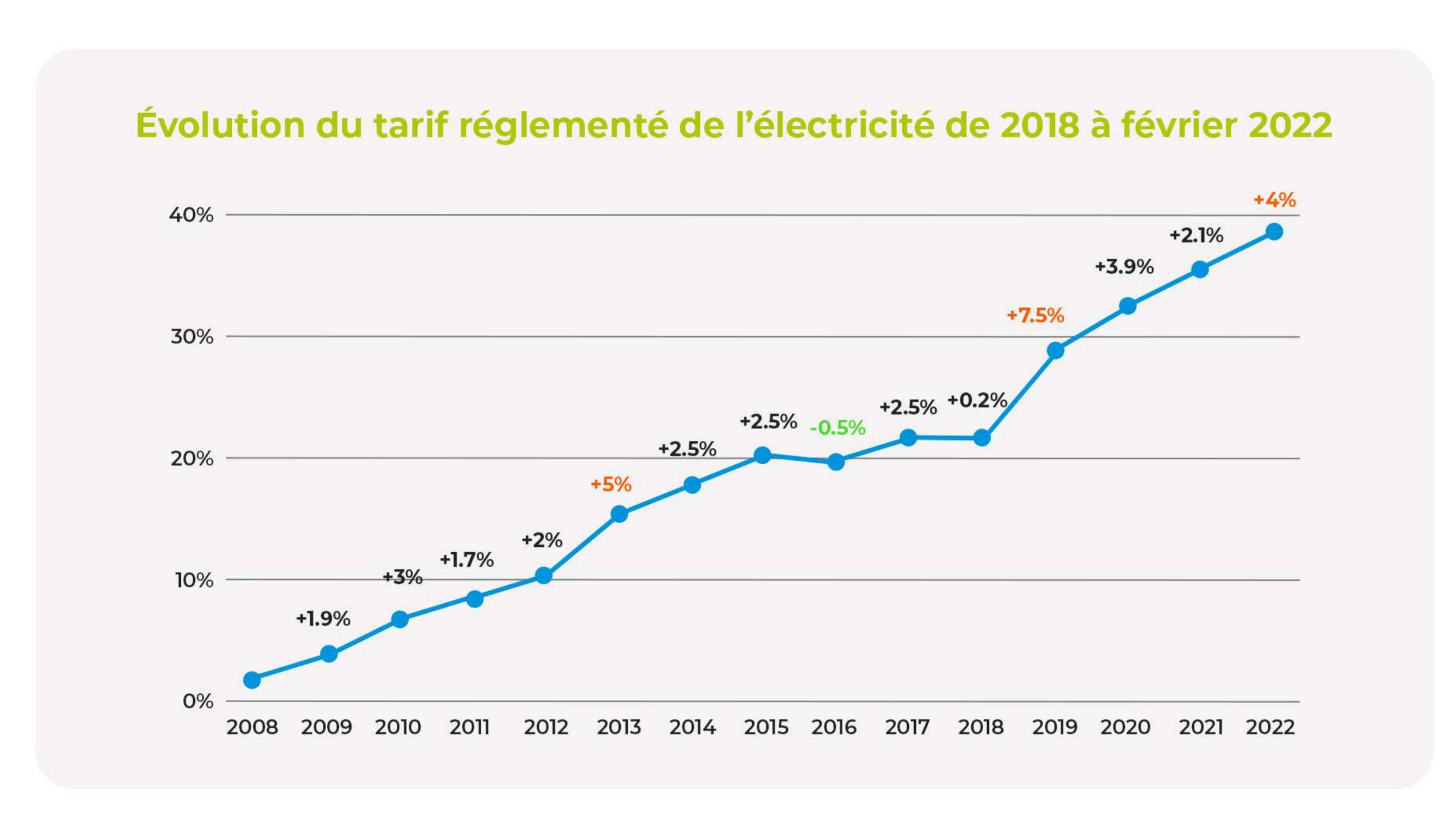
Le prix de l'énergie : est en hausse depuis de 10 ans.

Ces derniers mois, les prix de l'électricité ont **significativement** augmenté, **dépassant** l'inflation.

Le **fort rebond économique** qui a suivi la crise sanitaire, ainsi qu'un contexte géopolitique instable, n'ont fait qu'**amplifier** cette tendance à la hausse.

Le **1er février 2023**, le gouvernement a annoncé une **hausse de 15**% des prix de l'électricité pour les ménages.





Selon l'AIE, de **nombreux** pays ont initié une **accélération** de leurs changements structurels en faveur des **énergies propres**, dans le but d'atteindre une **indépendance énergétique** à long terme.

En France, cela se traduit par la mise en place de dispositifs renforcés et financièrement attrayants pour faciliter et encourager les foyers français dans leur démarche écoresponsable.



















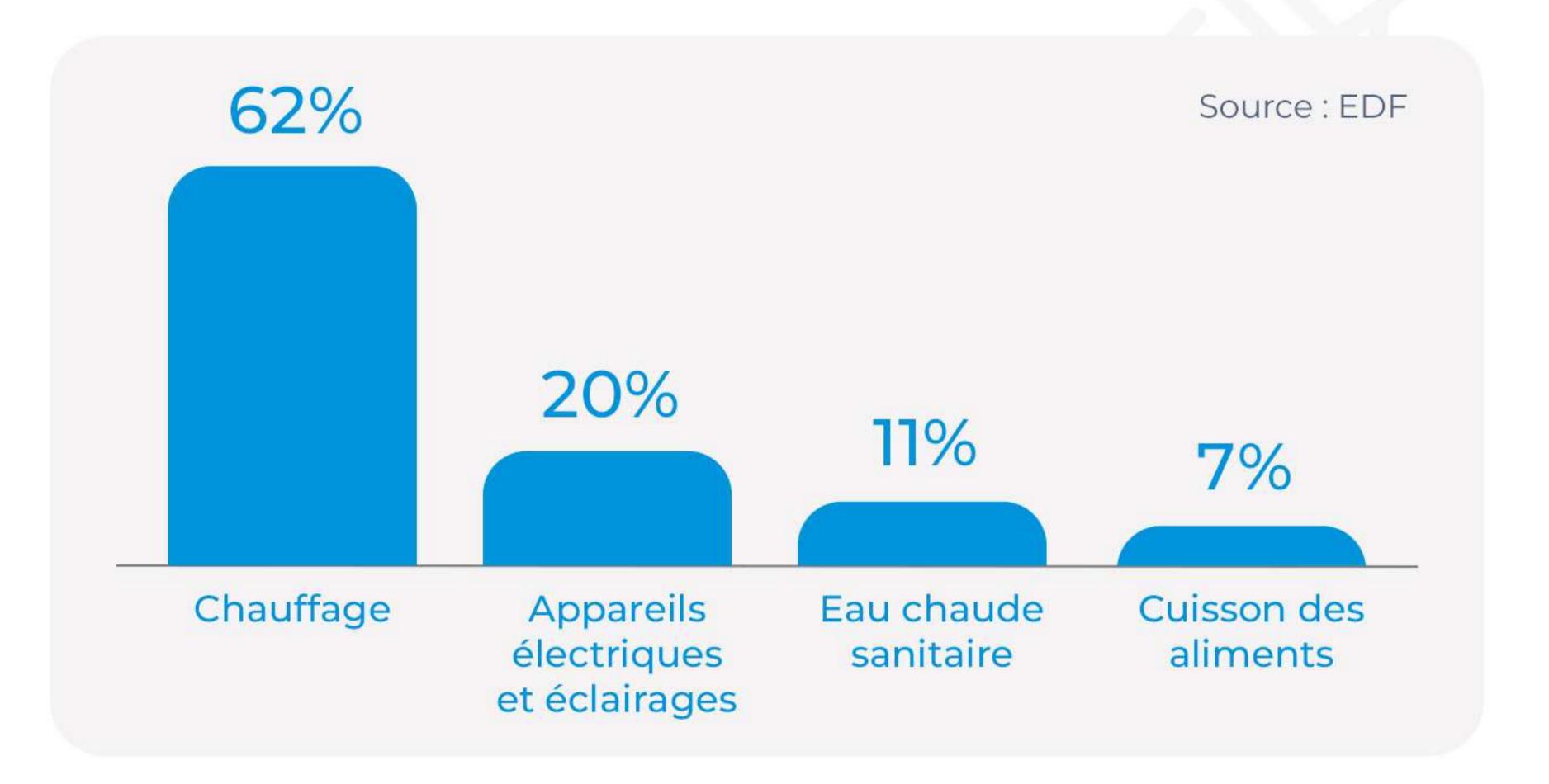




Comment se repartie notre consommation?

Découvrez la **repartition** de la consommation d'électricité de votre habitation pour mieux **comprendre les éco-gestes** et les moyens que nous **préconisons** chez **MAISON PROFIRE**, afin de vous aider à tendre vers une **meilleure** indépendance énergétique.





Valorisez votre patrimoine!

L'indice des Notaires précise qu'il peut y avoir un écart de 15% à 25% entre le prix de vente d'une maison énergivore et celui d'une maison éco-rénovée.

Les professionnels de l'immobilier **prédisent** que cet écart **pourrait atteindre 30**% dans les années à venir.



Facture moyenne annuelle des ménages en énergie en 2020

2 688 €















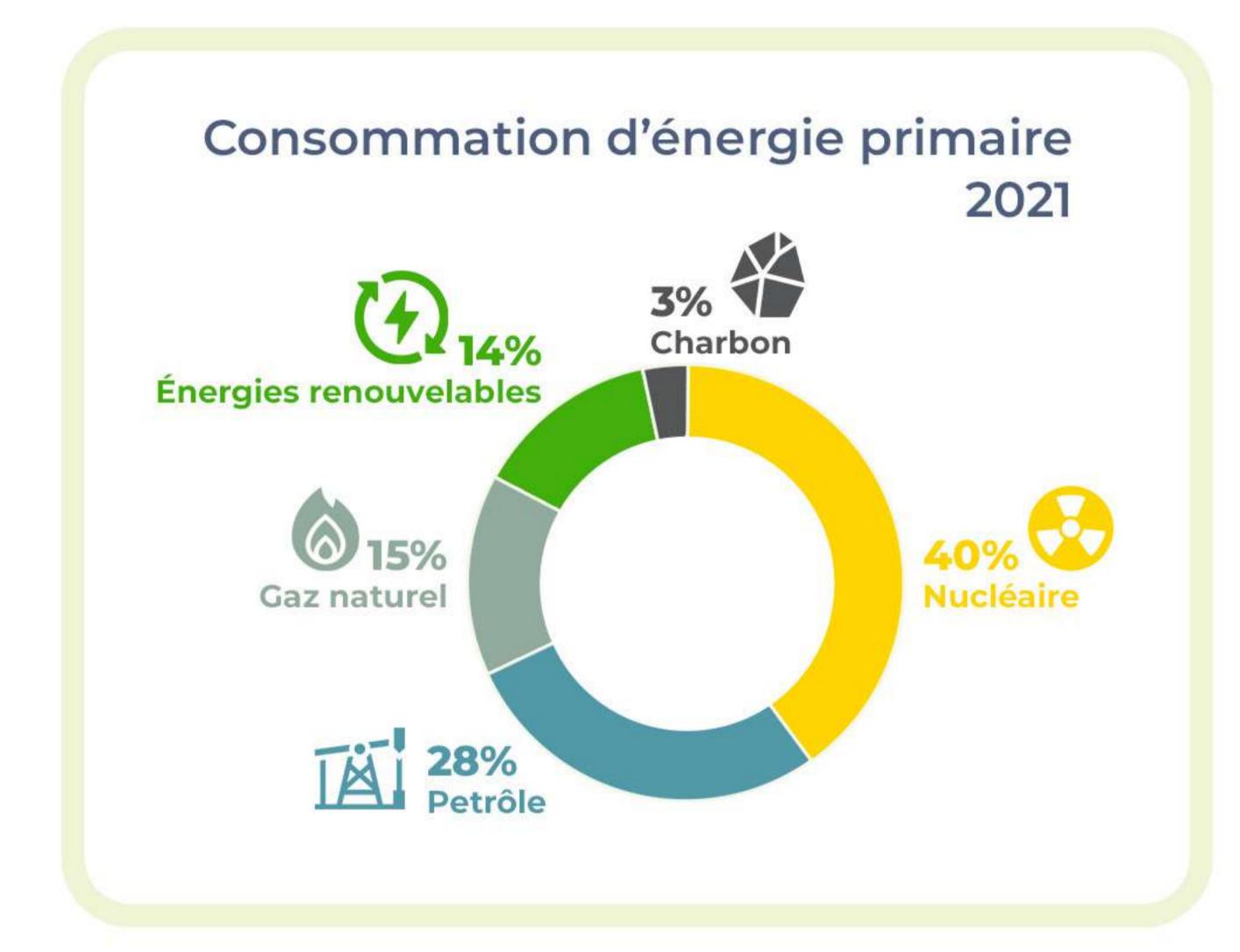






Énergies fossiles : faites vos premiers pas vers l'autonomie énergétique...

Les combustibles fossiles **sont la cible** de l'Europe, qui encourage **fortement** l'augmentation de la production **d'énergie renouvelable**. La production et la consommation d'énergie produites par les centrales nucléaires, la combustion du charbon, du pétrole et du gaz naturel, dégradent la planète, **compromettant** ainsi notre santé.



avec Maison Profire.

Le **Groupe Profire** vous propose un **plan d'action** pour améliorer les performances énergétiques de votre habitation, de l'audit énergétique à la réalisation des travaux de rénovation.

























Devenez indépendant sur le plan énergétique.

L'installation d'un **équipement photovoltaïque** vous permet de **réduire** votre facture d'électricité. Grâce à **l'autoconsommation**, vous pouvez devenir votre **propre** fournisseur d'électricité en **produisant** et **consommant** de l'énergie en temps réel, sans aucune perte. Si vous produisez plus d'énergie que vous n'en consommez, l'énergie **excédentaire** peut être **revendue** à EDF, qui a **l'obligation** de l'acheter.



Comment ça marche?

- Les panneaux solaires captent la lumière du soleil.
- Les photons génèrent un courant électrique en courant continu.
- L'onduleur transforme ce courant continu en courant alternatif.
- L'électricité produite peut être utilisée pour alimenter des appareils électriques ou être injectée dans le réseau électrique pour être vendue.

Un+ pour la planéte

Le soleil est une source d'énergie **propre**, **inépuisable**, **gratuite** et **écologique**. En effet, son utilisation n'a **aucun impact négatif** sur l'environnement, contrairement aux énergies fossiles.

Le fonctionnement d'un panneau solaire ne produit **aucun gaz à effet de serre** lors de la conversion de l'énergie solaire en électricité.

	Garantie produit	Garantie performance
Fixations	10 ans	10 ans
Onduleur	10 ans	20 ans
Panneaux	10 ans	25 ans





















Le photovoltaïque en détail.

Les cellules photovoltaïques

Les cellules photovoltaïques sont responsables du fonctionnement d'un panneau solaire. Elles sont contenues à l'intérieur des panneaux solaires et ont pour rôle de capter la lumière du soleil pour la transformer en énergie électrique : le courant continu. DUALSUN Francilienne

L'onduleur

L'onduleur permet de transformer le courant continu produit par les cellules photovoltaïques en courant alternatif, qui est le type d'électricité utilisé dans les foyers. Il assure également le suivi de la production d'énergie solaire.



Les fixations

Les fixations : Les marques K2 Systems, ESDEC ou RENUSOL développent des solutions de montage fonctionnelles et innovantes pour l'installation de panneaux solaires sur tous les types de toits et de couvertures, tels que les toitures-terrasses, les toits en tuiles, en ardoise ou en bac acier.

La batterie

La batterie n'est pas un élément indispensable pour une installation solaire, mais elle peut permettre d'optimiser la production d'énergie. En effet, l'utilisation d'une batterie permet de stocker l'électricité produite pendant la journée pour la consommer ultérieurement, lorsque la production d'énergie est insuffisante ou lors des pics de consommation. Ainsi, l'utilisation d'une batterie peut permettre de maximiser l'autoconsommation de l'énergie solaire produite.



















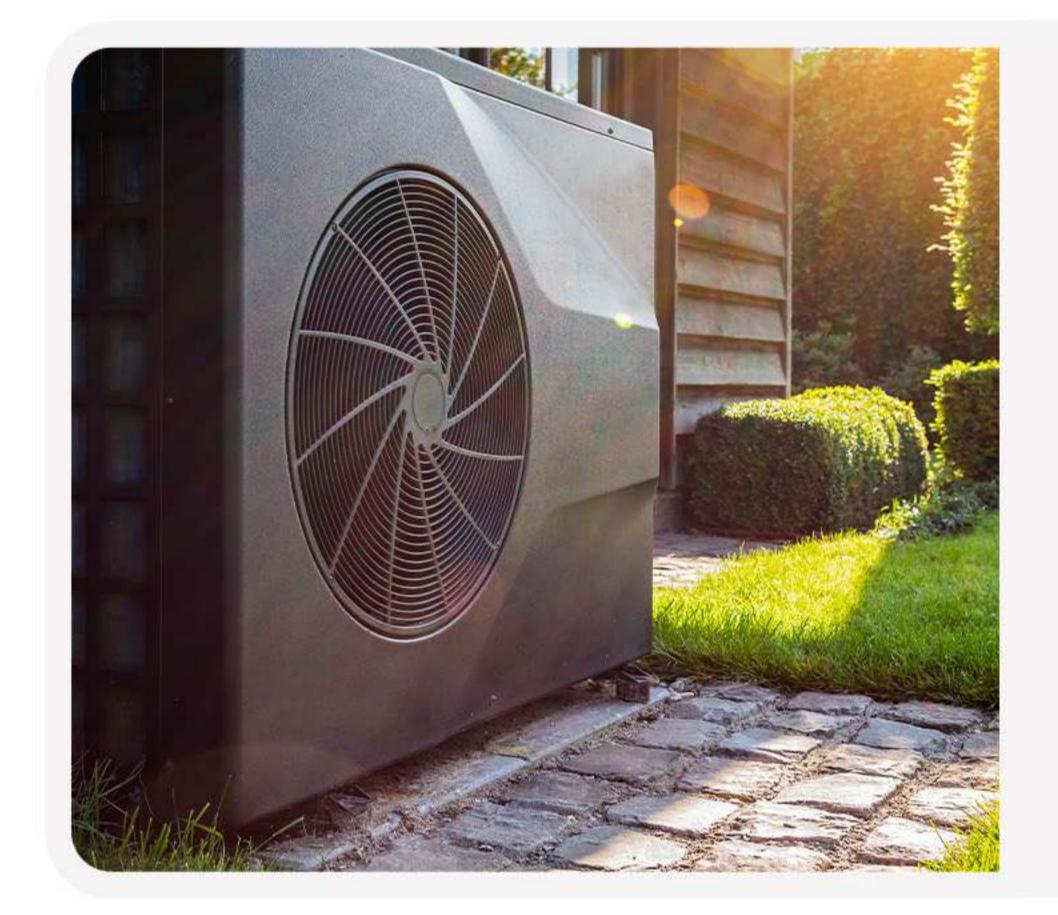




Confort thermique de l'habitat.

Le confort thermique est essentiel pour assurer un confort de vie optimal au sein de l'habitat. Les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire sont des équipements qui répondent à ces besoins énergétiques. Pour atteindre cet objectif, nous proposons deux solutions complémentaires.

Tout d'abord, **pour le chauffage**, nous suggérons l'utilisation d'une pompe à chaleur (PAC) et d'un poêle à granulés. Ensuite, pour la production d'eau chaude sanitaire, nous recommandons l'installation d'un ballon thermodynamique. En optant pour ces systèmes, vous pourrez réaliser des économies significatives sur vos factures d'énergie tout en profitant d'un confort thermique optimal.



La PAC Air-Eau permet de réaliser jusqu'à 60% d'économies d'énergie par rapport aux systèmes de chauffage traditionnels. Elle fonctionne en utilisant un ventilateur pour aspirer l'air extérieur et le diriger vers l'évaporateur. La PAC Air-Eau comprend également un compresseur et un condenseur, qui permettent de transférer la chaleur de l'air extérieur à l'eau. Cette eau est ensuite distribuée dans le logement via des tuyaux pour assurer le chauffage de l'habitation.









Le poêle à granulés est un système de chauffage au bois qui fonctionne en brûlant des pellets de bois. Il est conçu pour offrir un rendement élevé et une diffusion de la chaleur efficace. Le poêle est placé dans la pièce centrale et émet de la chaleur par convection grâce à un ventilateur intégré.





Le ballon thermodynamique

Réalisez jusqu'à 50% d'économie sur votre facture d'électricité avec un ballon thermodynamique. Utilisant les calories présentes dans l'air pour chauffer votre eau, le cumulus thermodynamique est une installation écologique et abordable.















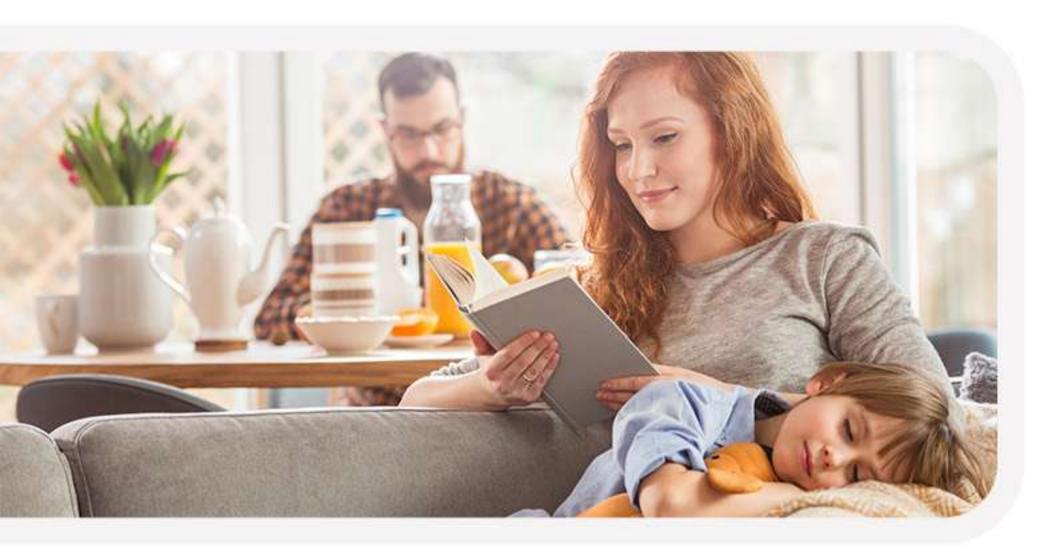








Confort thermique en détail.



Le confort thermique de la maison est un aspect crucial pour le bien-être de ses occupants. Il existe 2 solutions techniques pour améliorer le confort thermique d'une maison, telles que l'isolation thermique globale, l'utilisation de systèmes de chauffage et de climatisation performants, etc. Il est important d'évaluer chacune de ces solutions en fonction de ses besoins et de son budget.

PAC Air-Eau unité extérieure

L'unité extérieure de la PAC air eau est un module installé à l'extérieur de la maison, chargé de capter les calories de l'air extérieur « qui seront transportés par un fluide frigorigène ». Le fluide monte en pression grâce au compresseur du groupe extérieur de la pompe à chaleur air eau pour ensuite diffuser la chaleur dans le circuit de chauffage intérieur.

PAC Air-Eau unité intérieure

Le module hydraulique de la pompe à chaleur air eau, installé à l'intérieur du logement, permet de récupérer l'eau chaude et de la transférer vers les émetteurs intérieurs.

Ces émetteurs intérieurs vont permettre de diffuser la chaleur ou de bénéficier de l'eau chaude dans votre habitation



Poêle à granulés

C'est un appareil de chauffage conçu pour diffuser de la chaleur en brûlant des copeaux compressés de bois. Les poêles à granulés sont considérés comme une alternative respectueuse de l'environnement aux systèmes de chauffage classiques, car ils utilisent une source d'énergie renouvelable et ne produisent pas de gaz nocifs pour l'environnement.

Ballon thermodynamique

Ce dispositif produit de l'eau chaude sanitaire. Il intègre une pompe à chaleur qui récupère les calories présentes dans l'air pour les utiliser pour chauffer l'eau du ballon. Les tests ont montré qu'elle permet de réaliser jusqu'à 75% d'économies d'énergie par rapport à un chauffe-eau classique électrique.























Réaliser des travaux d'isolation?

Changement climatique, pollution, coût énergétique etc. Nombreuses sont les motivations qui poussent un particulier à **isoler son habitation**. Le **gain financier** sur les factures d'énergie est une des motivations principales. Une habitation correctement isolée peut **réduire de 50**% vos dépenses énergétiques. Mais alors, quelles zones faut-il isoler en **premier**?



L'isolation des combles est cruciale pour préserver la chaleur à l'intérieur d'un logement, car une toiture mal isolée peut entraîner une perte de chaleur pouvant atteindre jusqu'à 30%. Ainsi, il est important de veiller à ce que les combles, qu'ils soient aménageables ou perdus, soient correctement isolés. En effet, ce projet d'économie d'énergie est très rentable en termes de coûts et de bénéfices, avec des coûts de réalisation raisonnables.



Une habitation peut perdre entre 7 et 10% de son énergie à cause d'un sol mal isolé. L'isolation des planchers bas est donc une solution efficace pour améliorer le confort de vie et réaliser des économies d'énergie significatives. Selon la configuration du logement et la nature du sol, plusieurs options sont possibles, comme l'isolation par le dessous ou par le dessus.

L'État propose des aides financières pour soutenir les projets d'isolation des planchers bas, telles que l'éco-prêt à taux zéro



L'isolation des murs par l'extérieur est en effet une solution efficace pour réduire les pertes thermiques et améliorer la performance énergétique d'un logement. En isolant les murs par l'extérieur, il est possible de créer une enveloppe isolante continue et sans ponts thermiques, ce qui réduit les pertes de chaleur et améliore le confort thermique en hiver comme en été.

En outre, cette méthode d'isolation offre également des avantages en termes de protection des murs contre les intempéries et les variations climatiques.























Quels travaux d'isolation?

Isolation des combles

Méthode n°1: l'isolation par soufflage

- Convient à tous les types de charpente
- Recommandé pour les combles difficiles d'accès
- Couverture complète de l'espace entre les solives
- Réduction des déperditions de chaleur
- Améliore le confort thermique en été et en hiver
- Solution économique et écologique

Méthode n°2 : laine de verre à dérouler

- Convient pour les combles non aménagés ou en attente d'aménagement, en neuf ou en rénovation.
- La laine de verre déroulée permet d'obtenir de fortes résistances thermiques et répond aux exigences de la RT 2012.

Conforme aux prescriptions du DTU 45.10.

Méthode n°3 : isolation des rampants de toiture

Cette méthode consiste à poser une couche d'isolant sur les pannes horizontales des combles pour éviter les pertes thermiques. La laine de verre est un matériau isolant couramment utilisé pour cette isolation, offrant une bonne résistance thermique. Il est possible de choisir entre une pose en rouleaux ou en panneaux selon les caractéristiques de la charpente et de l'espace de stockage disponible.

Isolation des plancher bas

- Large choix de technique et d'isolant (panneaux, soufflage, laine de verre, de roche, etc.)
- Améliore la performance thermique
- Économies d'énergie
- Améliorer le confort thermique du logement
- Facilité d'installation



Isolation des murs

Des murs mal isolés sont responsables de 20 à 25 % des pertes thermiques d'un logement.

Méthode n°1: Par l'intérieur (ITI)

- Simple à mettre en œuvre
- Ne dénature pas l'aspect extérieur de la maison
- Pas de déclaration de travaux auprès de la mairie
- Très abordable : environ 60 € du mètre carré.
- Rentable : forte baisse des factures d'énergie
- Aides financières

Méthode n°2: Par l'extérieur (ITE)

- Enveloppe calorifuge autour du logement
- Fixation d'isolants (en rouleaux ou en plaques) tout autour de la façade
- Ne réduit pas la surface de vos pièces.
- Ne change pas l'aspect intérieur de la maison
- Réduction des ponts thermiques
- Bon rapport qualité prix, car cette technique est éligible à la quasi-totalité des aides de financement de l'Etat comme la prime énergie.















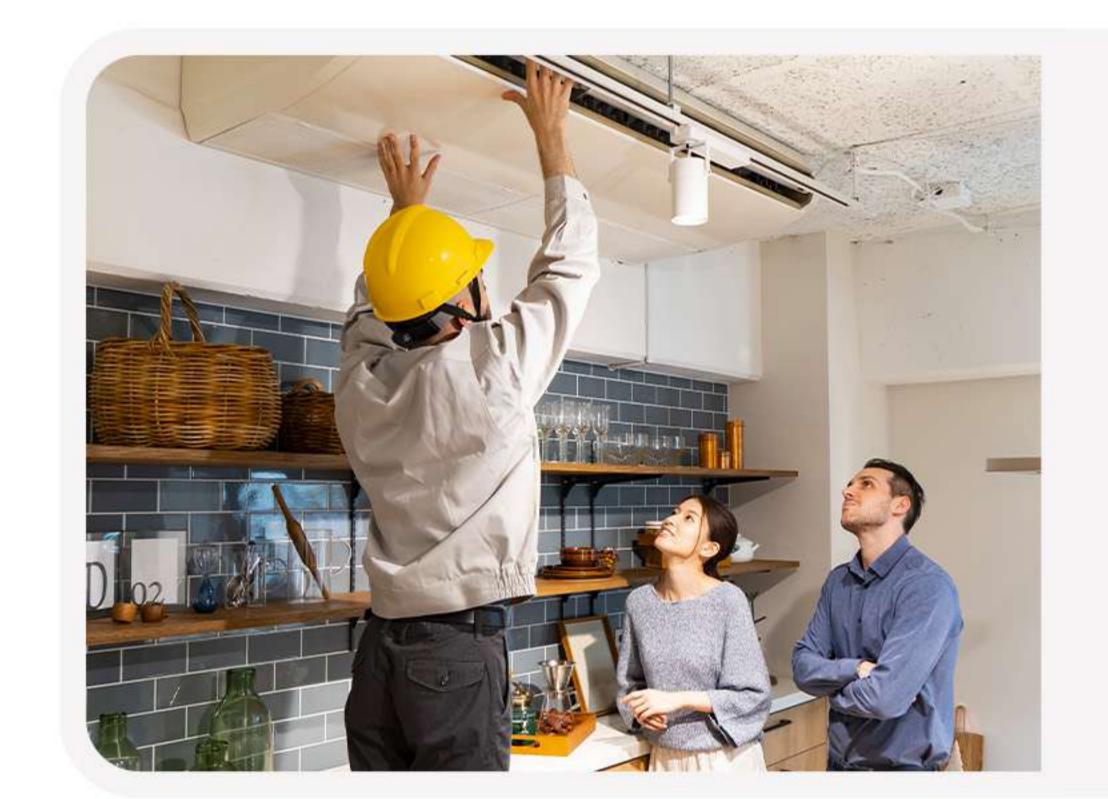






Miser sur une maison écologique.

Miser sur une maison éco-responsable est un investissement sur le long terme pour votre confort, votre santé et l'environnement. En optant pour des solutions durables, vous réduisez vos coûts énergétiques, augmentez votre confort et contribuez à préserver notre planète pour les générations futures. Faites le choix de l'écologie avec Maison Profire!



Pompe à chaleur (PAC) Air-Air

La PAC air-air est un système de climatisation écologique qui utilise l'air extérieur pour produire de la chaleur ou de la fraîcheur. Elle fonctionne en transférant la chaleur de l'air extérieur vers l'intérieur en hiver, et inversement en été. Elle est considérée comme une alternative plus durable aux systèmes de climatisation traditionnels, car elle ne produit pas de gaz à effet de serre.



VMC Double Flux

La VMC double flux est un système de ventilation performant qui permet de renouveler l'air intérieur tout en récupérant la chaleur produite par la maison. Elle est une solution écologique pour améliorer la qualité de l'air à l'intérieur de la maison tout en réduisant les coûts de chauffage.



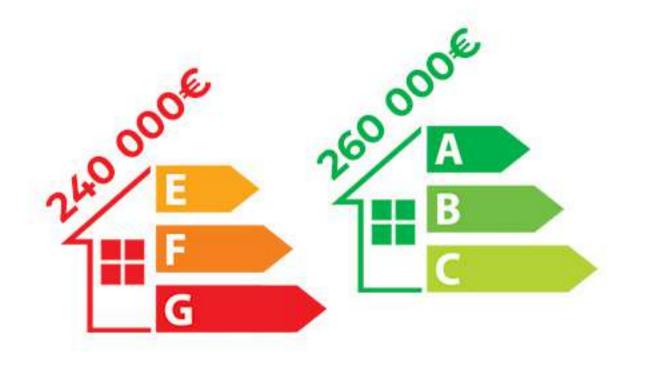
Borne de recharge electrique privée

Elles permettent de recharger rapidement et son véhicule électrique chez soi, et évite les déplacements jusqu'à des stations de recharge publiques. Les bornes de recharge électriques privées peuvent être programmées afin d'optimiser l'utilisation de l'électricité et de réduire les coûts d'énergie.

Améliorer la performance énergétique de votre habitation, c'est valoriser votre patrimoine.

Selon l'indice des Notaires, un écart jusqu'à 15% est constaté entre le prix de vente d'une maison éco-rénovée et celui d'une maison énergivore.























Nos produits en détail.

PAC Air-Air unité extérieure

L'unité extérieure permet de capter les calories dans l'air extérieur pour les transférer à l'intérieur de votre habitation. Elle comporte un compresseur, un évaporateur et un condenseur, qui travaillent ensemble pour extraire et transférer la chaleur. Elle est reliée à l'unité intérieure par des conduits, qui permettent le transport de fluides frigorigènes. En gros, l'unité extérieure de la PAC air-air permet de profiter de l'air extérieur pour chauffer ou refroidir votre intérieur, tout en économisant de l'énergie.

PAC Air-Air unité intérieure

En fonction de la surface à chauffer, il est possible d'installer plusieurs unités intérieures (split) dans son logement. Ces ventilo-convecteurs fonctionnent à l'électricité et servent à diffuser l'air chaud dans les pièces équipées. Murale, console ou gainable, il existe différents types d'unité intérieure.



VMC Double Flux

La VMC double flux est équipée de deux entrées d'air : une entrée d'air neuf et une entrée d'air vicié. L'air neuf est aspiré à l'extérieur de la maison par une unité extérieure et passe à travers un échangeur de chaleur avant d'être diffusé à l'intérieur. L'air vicié est quant à lui aspiré à l'intérieur de la maison et est évacué à l'extérieur par une autre unité extérieure.

En résumé, la VMC double flux est un système de ventilation performant qui permet de renouveler l'air intérieur tout en récupérant la chaleur produite par la maison.

Borne de recharge

Une borne de recharge électrique se compose d'un boîtier, d'un câble de recharge et d'une prise électrique. La durée de la recharge dépend du niveau de charge de la batterie du véhicule et de la puissance de la borne de recharge. En général, une borne de recharge rapide permet de recharger la batterie en moins de 2 heures. Ainsi, avec une borne de recharge électrique privée pour particulier, vous pouvez recharger votre véhicule électrique chez vous sans avoir à vous déplacer vers une station de recharge publique.























T Réalisez vos projets

Aides & Financement

Un reste à charge minimum. Toutes les aides à votre disposition.



L'éco-PTZ est un prêt sans intérêts versé par certaines banques pour financer vos travaux de rénovation énergétique. D'un montant maximal de 50 000 €, vous pouvez l'obtenir si vous êtes propriétaire occupant ou bailleur d'un logement construit depuis plus de 2 ans maximal de 50 000 €, vous pouvez l'obtenir si vous êtes propriétaire situé en métropole ou en outre-mer. Il est attribué sans condition de ressources.

Vos travaux doivent impérativement être réalisés par une entreprise Reconnue garant de l'environnement (RGE).

IL EXISTE 3 GRANDES CATÉGORIES DE TRAVAUX CONCERNÉES PAR L'ÉCO-PTZ:

- Les travaux de rénovation ponctuelle permettant d'améliorer la performance énergétique de votre logement (par ex. isolation de votre toiture, changement de fenêtres et/ou de chauffage).
- Les travaux de rénovation globale permettant à votre logement d'atteindre une performance énergétique minimale.
- Les travaux de réhabilitation de votre installation d'assainissement non collectif par un dispositif ne consommant pas d'énergie.

Les banques qui vous financent





À SAVOIR:



Depuis le 17 novembre 2022, certaines banques proposent de cumuler l'éco-PTZ et MaPrimeRénov' pour financer le reste à charge de vos travaux pour lesquels vous avez obtenu MaPrimeRénov'.























T Réalisez vos projets

Aides & Financement

Nos partenaires financiers



Né de l'alliance de deux groupes leaders dans leurs domaines respectifs, EDF et BNP Paribas Personal Finance, Domofinance est le spécialiste du financement des travaux de rénovation énergétique de l'habitat au sens large : isolation, chaudière, pompe à chaleur, chauffe-eau, fenêtre, chauffage bois ou électrique, panneau solaire photovoltaïque, ravalement de façade, etc.

Depuis 2003, Domofinance vous propose des solutions de financement pour faciliter et encourager vos projets de rénovation via des réseaux de professionnels dont le réseau Partenaire Économies d'Énergie d'EDF.

Plus de 450 000 clients ont eu recours à un prêt Domofinance et 96% d'entre eux ont été satisfaits de la solution apportée.



Créée à l'initiative de la Fédération Nationale de l'ameublement en 1951, Sofinco est spécialiste du crédit à la consommation. Sofinco distribue aujourd'hui une large gamme de crédits à la consommation adaptés à tous les projets. Partenaire de la consommation des français, Sofinco, est soucieuse de toujours mieux comprendre leur quotidien et reste attentive à leurs attentes.



Organisme de crédit de BNP Paribas Personal Finance, filiale du groupe BNP Paribas, Cetelem est un acteur majeur du crédit à la consommation en France et en Europe.

Pour Cetelem, la responsabilité est une valeur essentielle, qui influence sa façon de pratiquer son métier de financeur depuis plus de 60 ans.

Du crédit renouvelable au crédit auto, en passant par le rachat de crédit, Cetelem s'engage chaque jour à rendre accessibles la consommation et la réalisation des projets au plus grand nombre, en développant des solutions de financement et des services adaptés aux aspirations et aux modes de consommation d'aujourd'hui.























▼ Réalisez vos projets

Aides & Financement

Un reste à charge minimum. Toutes les aides à votre disposition.



Qu'est-ce que maprimerénov'?

MaPrimeRénov' est une aide financière accordée aux propriétaires pour prendre en charge une partie de leurs travaux de rénovation énergétique. MaPrimeRénov' a été mise en place le 01/01/21 et est versée par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).

Montant des aides en fonction des revenus

Équipement/Travaux	MaPrimeRénov' bleu (précaire)	MaPrimeRénov' jaune (modeste)	MaPrimeRénov' violet	MaPrimeRénov' rose
Pompe à chaleur air/eau	5 000 €	4 000 €	3 000 €	-
VMC double-flux	2 500 €	2 000€	1500€	-
Poêle à granulés	2 500 €	2 000€	1500€	-
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	800€	1500€	
Isolation thermique des fenêtres et parois vitrées	100 € par équipement	80 € par équipement	40 € par équipement	26
Isolation des murs par l'extérieur	75 €/m2	60 €/m2	40 €/m2	15 €/m2
Isolation des toitures terrasses	75 €/m2	60 €/m2	40 €/m2	15 €/m2
Isolation des murs par l'intérieur	25 €/m2	20 €/m2	15 €/m2	7 €/m2
Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	25 €/m2	20 €/m2	15 €/m2	7 €/m2
Rénovation globale	17 500 €	12 250 €	1000€	5 000 €
Bonus sortie de passoire	1500 €	1 500 €	10 000 €	500 €
Bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC)	1500 €	1 500 €	10 000 €	500 €
Audit énergétique	500 €	400 €	300 €	** ***























T Réalisez vos projets

Aides & Financement

Un reste à charge minimum. Toutes les aides à votre disposition.



Qu'est-ce que la prime CEE?

La prime énergie par CEE figure en bonne place parmi les nombreuses aides à la rénovation énergétique. Elle trouve son origine dans la Loi Pope (Programmation fixant les Orientations de la Politique Energétique), datée de 2005.

Réduction de la consommation des ménages

La Loi Pope définit les engagements de la France en matière de transition énergétique. Cette loi est à l'origine du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE). Ces derniers incitent les grands acteurs de l'énergie en France à entreprendre eux mêmes ou à encourager les particuliers à réaliser des économies d'énergie.

Diminution du montant des travaux

La prime énergie permet aux particuliers de réaliser des travaux de rénovation à moindre frais. La prime énergie est un dispositif malin : elle profite aussi bien à la planète qu'aux particuliers et aux professionnels de la rénovation énergétique. Si vous réfléchissez à faire des travaux chez vous, pensez à la prime énergie : elle réduira le montant de votre facture finale!

2005 Entrée en vigueur de la Loi Pope et création du dispositif des CEE pour inciter les fournisseurs d'énergie à réaliser des économies d'énergie.

2013 Développement du dispositif des CEE avec la création des CEE "précarité énergétique" pour aider les ménages modestes et très modestes.

2017 Le Gouvernement crée la prime énergie pour aider les ménages à financer leurs travaux de rénovation.

2018 Van Succès du dispositif et décision de prolonger la prime énergie jusqu'au 31-12-2020.

2020 Prolongation du dispositif des CEE jusqu'à fin 2021 avec révision des objectifs d'économies d'énergie à la hausse.

2022-2025 La 5e période des CEE augmente le montant de l'obligation de 17% et prévoit un renforcement des contrôles dans le but de protéger les particuliers contre les arnaques.





















Vos panneaux solaires à prix réduit avec la prime à l'autoconsommation.



Origine et fonctionnement de la prime à l'autoconsommation.

La prime à l'autoconsommation photovoltaïque a été instaurée par l'Etat en mai 2017 pour encourager l'installation de panneaux solaires chez les particuliers et professionnels. Cette prime est une aide à l'investissement pour ceux qui revendent à EDF l'électricité produite en surplus par leur installation photovoltaïque.

Pendant cinq ans après l'installation, la prime est versée directement par EDF Obligation d'Achat, en plus des revenus de la revente d'électricité. En optant pour les panneaux solaires, vous pouvez ainsi bénéficier de deux sources de revenus distinctes : la vente d'électricité et la prime à l'autoconsommation.



Les tarifs de revente de l'électricité excédentaire à EDF sont régis par l'arrêté du 9 mai 2017 et sont déterminés contractuellement pour une période de 20 ans. Ces tarifs dépendent de la capacité de votre installation solaire, qui est exprimée en kilowatts crête (kWc).

Pendant cinq ans après l'installation, la prime est versée directement par EDF Obligation d'Achat, en plus des revenus de la revente d'électricité. En optant pour les panneaux solaires, vous pouvez ainsi bénéficier de deux sources de revenus distinctes : la vente d'électricité et la prime à l'autoconsommation.

Puissance de l'installation	Tarif* EDF OA en vente totale
Inférieure à 3kWc	0,2022 €/KWh
Entre 3kWc et 9kWc	0,1718 €/KWh
Entre 9kWc et 36kWc	0,1231 €/KWh
Entre 36kWc et 100kWc	0,1070 €/KWh

^{*}Tarifs en vigueur au 3ème trimestre 2022.

Puissance de l'installation	Tarif** EDF OA en autoconsommation avec revente de surplus
Inférieure à 9kWc	0,10 €/KWh
Entre 9kWc et 100kWc	0,06 €/KWh
Supérieure à 100kWc	(1)

^{**}Tarifs en vigueur au 4ème trimestre 2021.

(1) Ici le mécanisme est différent car il faut passer par une procédure de mise en concurrence.























Vos panneaux solaires à prix réduit avec la prime à l'autoconsommation.

Le montant de la prime additionnelle dépend de la puissance de votre installation. Voici les montants distribués pour le premier trimestre de l'année 2021 :

Puissance de l'installation	Prix de revente en surplus au kwh
3 kWc ou Inférieur	500 €/kWc
Entre 3 et 9 kWc	370 €/kWC
Entre 9 et 36 kWc	210 €/KWc
Entre 36 et 100 kWc	110 €/kWc



À SAVOIR:

Depuis le 08 février 2023, la prime est versée en une seule fois. Avant février, la subvention était repartie sur 5 années.

Comment bénéficier de la prime à l'autoconsommation?

Lorsque vous installez des panneaux solaires et que vous envisagez de vendre l'électricité excédentaire : la demande de prime à l'autoconsommation est effectuée automatiquement en même temps que le dépôt de votre dossier de raccordement au réseau électrique Enedis. À la suite de cette demande, vous pouvez conclure un Contrat de Raccordement, d'Accès et d'Exploitation (CRAE) avec Enedis.

Les critères d'obtention de la prime à l'autoconsommation ?

- Cette prime est destinée aux foyers équipés de panneaux solaires qui revendent le surplus à EDF.
- L'installation photovoltaïque doit être d'une puissance min. de 100 kWc et être installée sur un toit.
- Les travaux doivent être effectués par un artisan RGE.
- Tous les profils sont éligibles sans conditions de revenus.























L'accompagnement Profire Groupe

Avec Groupe Profire tout est plus simple et plus rapide. Nos équipes vous conseillent et vous accompagnent dans votre projet de rénovation énergétique.



Prise de contact

- Rendez-vous téléphonique
- Analyse de vos besoins
- Nos solutions
- Avis de visite



Étude de faisabilité

- Collecte d'informations
- Analyse des informations
- Schéma d'implantation
- Préparation du dossier



Montage du dossier

- Démarches administratives
- Obtention des aides
- Solution de financement
- Validation du dossier



Réalisation des travaux

- Planification des travaux
- Suivi des travaux
- Contrôle* des installations
- Fin de chantier

Déclaration préalable mairie

Nous déposons vos dossiers auprès de chaque service urbanisme des mairies afin d'obtenir l'accord de chacune des demandes qui nous sont confiées.

En cas de refus, nous pourrons échanger afin de trouver les solutions en vue de faire aboutir votre dossier.



Nous nous chargeons d'effectuer toutes les démarches afin de raccorder votre installation photovoltaïque au réseau public.



*Organismes chargés des contrôles : le Consuel pour le photovoltaïque et la COFRAC pour la Pompe à chaleur.















Z00M sur l'entreprise







40 véhicules d'installation



300 chantier par mois



1200 m² de stockage



83 poseurs



40 M€ de CA en 2022

Groupe Profire, comprend 2 entreprises respectivement créées en 2016 et 2019. La première : Profire Bâtiment, spécialisée dans les métiers de l'isolation du bâti par l'intérieur et l'extérieur.

La seconde : **Profire Génie Climatique**, spécialisée dans le chauffage et de la production d'énergie renouvelable.

Nous fournissons des **installations de qualité** grâce à notre **maîtrise totale** de **toute la chaîne**, qui couvre l'aspect **logistique**, **administratif** et **opérationnel** avec nos propres **installateurs en interne**.

Loris Reolon J'ai installé une pompe à chaleur je suis trop content j'ai payer 1€ avec ma prime renov l'installation c'est super bien passer.



Travail bien fait je recommande

Groupe Profire partout en France





Nos qualifications, votre garantie confiance!





fortement.











Nos certifications garantissent la qualité de nos prestations



RGE Quali Pac

La certification Quali PAC, atteste de la fiabilité, des compétence et de l'expertise de l'artisan pour l'installation d'équipements économes en énergie.

Ainsi, vous pouvez bénéficier des aides gouvernementales pour la rénovation énergétique.



RGE Quali Pv

La certification Quali PV atteste du professionnalisme des installateurs de systèmes photovoltaïques, garantissant une installation de qualité conforme aux normes, et permettant aux propriétaires de bénéficier d'aides financières pour l'installation de ces équipements solaires.



RGE Quali Bois

La certification RGE QualiBois atteste du professionnalisme des installateurs de systèmes de chauffage au bois et biomasse. Elle garantit la qualité de l'installation d'équipements conformes aux normes en vigueur et permet aux propriétaires de bénéficier d'aides financières pour leur mise en place.



RGE Quali Sol

La certification QualiSol atteste de la compétence des installateurs de systèmes solaires thermiques, garantissant une installation de qualité conforme aux normes et permettant aux propriétaires de bénéficier d'aides financières pour les équipements de production d'eau chaude ou de chauffage solaire.



RGE Chauffage+

La certification RGE Chauffage+ atteste de la compétence des professionnels pour l'installation de systèmes de chauffage respectueux de l'environnement, garantissant la qualité de l'installation et permettant des aides financières pour les propriétaires.



RGE Ventilation+

La certification RGE Ventilation garantit la compétence des professionnels du bâtiment dans l'installation de systèmes de ventilation efficaces et respectueux de l'environnement, offrant aux propriétaires des aides financières pour leur installation.



RGE QualiBat

La certification RGE QUALIBAT reconnaît l'expertise des entreprises dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, donnant accès à des incitations financières et rassurant les clients quant aux compétences de l'entreprise dans la réalisation de travaux éco-énergétiques.



La certification ADC fluides frigorigènes est obligatoire pour les professionnels manipulant ces fluides.

Elle certifie leurs compétences à manipuler ces fluides en sécurité et en conformité avec la réglementation.

















Notes:			

















PROJET - FINANCEMENT - REALISATION



CLIMATISATION RÉVERSIBLE

INSTALLATION POMPE À CHALEUS AIR/EAI

CONTACT

BALLON

Votre conseiller dédié

CHAUDI

0800 157 515

contact@groupeprofire.fr groupeprofire.fr